

L'Hyper !

N°256/07

24 décembre
2007

14 pages



Vendredi 21 décembre 2007
Action nationale pour
le pouvoir d'achat
Revue de presse



Evry, chapeau bas

Une petite section CFDT avec une seule élue et peu de syndiqués. On aurait pensé qu'aucune action n'aurait lieu dans ce magasin où FO ne bouge pas. C'est mal connaître Isabelle DS CFDT et sa détermination.

"Vendredi 21 décembre 2007 j'ai commencé à distribuer des tracts aux clients à l'extérieure de la galerie marchande.

Un agent de sécurité de la galerie peu aimable m'a interdite de distribuer mes tracts. Etant à l'extérieure de la galerie, j'ai poursuivie ma distribution

Quelques instants plus tard un responsable de la galerie marchande et 5 policiers, sont venus me demander mon autorisation de distribuer des tracts, prétextant que le parking et l'extérieure de la galerie sont la propriété de la galerie marchande donc privée.

Seule face à six hommes puissamment armés il ne me restait qu'à obtempérer.

Je suppose qu'il ont cru que j'allais abandonner mon action, et bien non j'ai distribué au feu rouge, puis à la place de la terrasse."

La prochaine fois soyons sur que la CFDT locale lui enverra du renfort !!

Pouvoir d'achat: les salariés des supermarchés mobilisés à l'appel de la CFDT

La CFDT a mobilisé vendredi contre la "dégradation du pouvoir d'achat" dans la grande distribution avec des actions de "grèves, débrayages et distributions de tracts" dans "toutes" les grandes enseignes de supermarchés implantées en France, a indiqué le syndicat.

"Toutes les enseignes de la grande distribution ont été concernées par ces actions, allant de la grève, aux débrayages et simples distributions de tracts par des centaines d'équipes CFDT" a indiqué la fédération des services dans un communiqué.

Selon la CFDT, cette mobilisation "à laquelle la CGT et dans une moindre mesure FO" s'étaient jointes a permis aux salariés de la grande distribution "d'exprimer leur ras le bol sur la dégradation de leur pouvoir d'achat".

Ainsi, dans le nord, la plate-forme logistique d'Auchan à Lesquin, près de Lille et qui dessert les régions au nord de Paris a été bloquée vendredi matin de 9h30 à midi par une quarantaine de personnes.

"C'est vraiment un coup de semonce, on veut montrer qu'on est capable de le faire si les négociations n'aboutissent pas", a expliqué à l'AFP, Guy Laplatine, délégué CFDT d'Auchan.

"On ne veut pas pénaliser l'activité économique de l'entreprise en cette période de fin d'année". "On ne vise pas spécialement Auchan mais toute la branche", a-t-il ajouté.

Une quinzaine de syndicalistes de la CFDT et de la CGT ont aussi bloqué temporairement l'entrepôt froid de Champion à Aire-sur-la-Lys, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais) de 6h00 à midi. Ce sont uniquement des syndicalistes "pour que les salariés ne soient pas en porte-à-faux avec la direction", a expliqué Armel Ringot, délégué national CFDT à Champion.

Selon la CFDT Services, des actions se sont également déroulées dans les villes d'"Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Annecy, Antibes, Brest, Lorient, Marseille, Nice, Nîmes, Orléans, Reims, Rennes" et de la région parisienne.

Dépêches de l'Education Vendredi 21 décembre 2007



Action chez ED

Il n'y a pas de fumée sans feu

Carrefour veut-il vendre son activité hard-discount ?

Selon les Echos Carrefour envisage de vendre en 2008 sa branche hard-discount, une activité valorisée autour de 4 milliards d'euros. La décision n'a pas encore été formellement prise mais "le numéro deux mondial de la distribution a chargé la banque Rothschild de travailler sur ce projet". Celui-ci concernerait notamment les enseignes ED et Dia (Espagne et Portugal). L'activité "hard-discount" de Carrefour représente un chiffre d'affaires estimé en 2007 à 7,5 milliards et un résultat d'exploitation en Europe de 450 millions.

L'opération pourrait se substituer à un autre projet, celui de l'introduction en Bourse de 20% au maximum de la filiale immobilière Carrefour Property, compromise du fait de la crise actuelle et du "manque d'appétit du marché pour les foncières".

Sous pression, depuis l'entrée de Colony Capital et Groupe Arnault au capital du groupe José-Luis Duran, le directeur général de Carrefour, doit donc trouver d'autres moyens de faire remonter de l'argent à des actionnaires impatients. A moins que le groupe ne décide de faire du fruit de la vente du maxidiscount un réemploi immédiat.

Ce désengagement du marché du « hard discount » pourrait aussi se justifier d'un point de vue opérationnel. José-Luis Duran a détaillé fin novembre, sa stratégie de convergence d'enseignes.

Elle consiste à unifier les réseaux d'hypermarchés et de supermarchés sous la marque Carrefour. Or, à l'évidence, les réseaux de magasins maxidiscounts ne s'inscrivent pas dans cette logique. Cette activité n'a d'ailleurs guère été évoquée devant les analystes du monde entier réunis à Bordeaux.

En outre, Dia dans la péninsule Ibérique (Espagne et Portugal), qui pèse à lui seul 3,8 milliards d'euros pour 340 millions de résultat d'exploitation estimé en 2007, s'avère une activité mature dont le potentiel de développement et d'amélioration de la rentabilité paraît limité.

Toutefois le courtier note que depuis 2005, le poids des achats en commun (Carrefour et Dia) a ainsi fortement augmenté, des synergies qui risquent de disparaître en cas de cession '.

Réponse de Carrefour

Carrefour a immédiatement démenti toute cession de son pôle discount. «Le dossier de cession de son activité hard-discount n'est pas sur le marché.

Carrefour souligne "que la valeur qu'il crée résulte

ED Paris Vaugirard

Un petit magasin de 350 mètre carré avec une grande écoute nationale



FR3



avant tout de la bonne exécution de son plan opérationnel qui doit se traduire chaque année par une progression du chiffre d'affaires de 6 à 8% hors acquisitions et générer un free cash flow de 1,5 milliards d'euros par an".

S'agissant de l'immobilier, Carrefour "tient à rappeler qu'il ne s'agit pas simplement d'une opération financière mais du développement d'un nouveau métier. Pour cela, une foncière a été créée et son équipe dirigeante est actuellement en cours de constitution". Enfin, Carrefour rappelle "que son bilan est solide et qu'il a pour objectif financier de maintenir son niveau actuel de rating".

Nord - Est (Châlons en Champagne)

Diversion ministérielle ?

Christine Lagarde ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, visite le vendredi 21 décembre à 12 h 30 le Champion place d'Italie à Paris pour une opération de communication.

La CFDT est implanté dans ce magasin mais si madame la ministre désire nous rencontrer quelle nous invite à la table des négociations avec les patrons de la distribution !



Social

Carrefour-Châlons : les salariés ont débrayé !

Parce qu'ils souhaitent de meilleurs salaires, un peu moins de profits pour les actionnaires et de vrais plans de carrières, les salariés de Carrefour-Châlons ont débrayé hier en fin de matinée, deux heures durant.

« **N**OUS disposons d'une vraie capacité à nous mobiliser et prévenons déjà notre direction, en amont des prochaines négociations concernant nos salaires ».

Le mérite d'être clair. Hier de 10 heures à midi, une centaine de salariés de l'hyper Carrefour-Châlons ont débrayé et distribué des tracts à l'entrée de la grande surface, en faisant part de leurs situations aux consommateurs très nombreux, notamment en cette veille de fêtes.

Accord de branche

À l'appel de la CFDT et de FO, des salariés issus des différents services ont donc tenu à marquer le coup. Au cœur du mouvement : une foultitude de revendications inventoriée par Pascal Piquet (CFDT) et Manuel Azevede (délégué du personnel FO) : stagnation des salaires, diminution de la participation aux bénéfices malgré « des bénéfices notoires » aux dires des em-

ployés, prime d'intéressement jugée substantielle...

Bref, la famille « Carrefour » tire la sonnette d'alarme en souhaitant également que le système modulable des 35 heures soit plus souple. « Le salarié doit pouvoir récupérer ou être payé avec une majoration en cas d'heures supplémentaires. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, notre système de +6 peut nous faire bosser jusqu'à 41 heures hebdo sans un centime de plus », peste-t-on dans les rangs.

Selon les grévistes : « Plus les années passent, moins notre avenir professionnel est sécurisé ». Exemple : de récentes restructurations administratives dans les magasins puis au siège ont eu lieu, sans compter maintenant une restructuration des services après-vente régionaux. « 180 emplois de techniciens ont été supprimés Qui réparera ? Les discussions sont difficiles », estime un membre du SAV, venu soutenir le mouvement.



Par cette action, les grévistes désirent peser sur les prochaines négociations salariales. Premier avertissement à la veille des fêtes.

Du côté de Carrefour, Jean-Louis Lagrange, directeur de l'hypermarché de Châlons, estime que ces revendications interviennent de manière globale et générale juste avant l'accord de

branche qui doit être discuté. « Il n'y a pas de spécificité liée à notre enseigne. Cette manifestation vient simplement se greffer juste avant les négociations annuelles et obligatoires. Les salariés mettent tout simplement la pression ».

« Quelle précarité ? »

Que pense le n°1 châlonnais de ce mouvement ? « Ces deux heures de débrayage sont symboliques. Je suis très surpris qu'un

mouvement soit né ici à Carrefour et à Châlons en particulier. Car dans notre domaine d'activité, les salariés de Carrefour sont loin d'être les plus mal lotis », poursuit le directeur de cette enseigne du 2e groupe mondial de la distribution.

Pour le directeur : « Les salaires augmentent d'un peu plus de 2% par an, la prime d'intéressement n'existe pas partout ailleurs. Nous sommes vraiment au-dessus du

panier. Concernant l'argument de la précarité, je suis très surpris, car ici, nous n'employons pas plus de 5% de CDD ».

À l'issue des deux heures de débrayage, tout un chacun a rejoint son poste. Pas du luxe vu l'affluence des clients devant les différentes gondoles de l'hyper, très prisé par les habitants de Châlons, son agglomération et d'ailleurs...

David Zanga



Nord - Est (Amiens et entrepôt LCM)

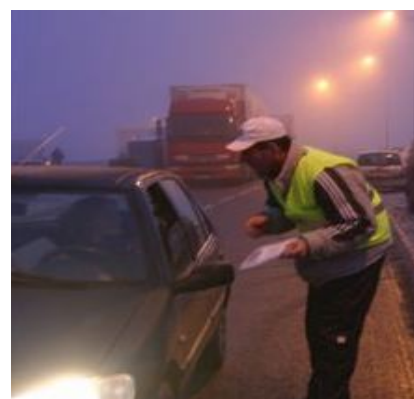


**Entrepôt de Aire sur la Lys,
petit matin brouillard et froid**

Les équipes CFDT et CGT des entrepôts mais aussi des Champions bloquent de 6 h à 11 h l'accès d'un entrepôt livrant les produits frais aux magasins Champion.

Très chaude l'ambiance, malgré une température extérieure de - 6 °.

Carrefour Amiens



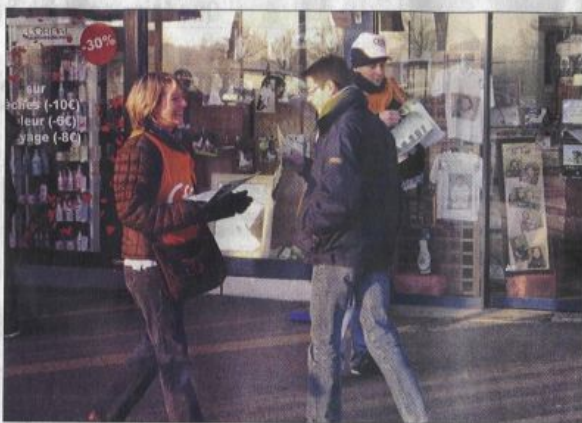
Carrefour : la CFDT s'oppose à la direction

A l'approche des fêtes de fin d'année, la grogne monte dans les coulisses des grandes surfaces amiénoises, sous la férule de la CFDT. Hier, des tracts étaient distribués à l'entrée de Carrefour, et des mouvements étaient dans les tuyaux à Géant et à la logistique Auchan.

Une initiative nationale de la CFDT auprès de toute la grande distribution, relayée sur la capitale picarde par des syndicalistes bien courageux, distribuant leurs récriminations sous un froid de canard, et ce dès l'ouverture de la grande surface, où l'affluente n'est pas des plus importantes.

Pas d'heures supplémentaires

Pascal Leroux, membre du personnel de Carrefour Amiens et délégué syndical CFDT, veut que le message de ses collègues soit entendu : « Nous nous contentons de distribuer des tracts pour toucher notre direction et la clientèle, et j'ai choisi que nous ne fassions pas grève. Le but est d'informer les consommateurs que tout ce qu'ils entendent à la télé du président Sarkozy, tous ces slogans comme



Les syndicalistes n'ont pas hésité à braver le froid pour distribuer leurs tracts.

« travailler plus, pour gagner plus », ça ne marche pas pour nous, car il est impossible de nous payer des heures supplémentaires.

Pour les salariés amiénois, les mesures gouvernementales re-

mettent en cause les 35 heures et leurs conditions de travail sans apporter de contreparties.

Les salariés de la grande distribution sont parmi les professions les moins payées et ne bénéficieront d'aucune mesure positive.

Donc pas d'heures supplémentaires, mais pas plus de revalorisation des contrats à temps partiel, et une annulation des horaires empêchant toutes augmentations de salaires. Nous voulons retirer le compteur de mo-

dulation qui empêche les heures supplémentaires et complémentaires. Car aujourd'hui, nous travaillons 41 heures par semaine sans un centime de plus. »

Grèves en 2008

De plus, les syndicalistes se plaignent que trop de personnes ne puissent progresser au sein de l'entreprise, restant au même niveau de grille salariale cinq à six ans après y être entrées. S'ils ne sont pas entendus, ils annoncent une année 2008 plutôt mouvementée.

« Nous prévoyons des grèves les jours de grande affluente. La CGT et FO ont prévu de nous rejoindre pour un mouvement en février. On préférerait que notre entreprise pense à nous plutôt qu'à ses actionnaires. »

Du côté de Géant, la grève prévue aujourd'hui par la CFDT a été annulée. Le syndicat estime avoir obtenu un accord sur des augmentations de salaires pour une partie des salariés, une hausse des niveaux et une hausse du temps de travail pour des temps partiels imposés. Des négociations appelées à se poursuivre en 2008.

Jean-Marc Cavé

L'avis de la direction

Nous avons contacté la direction de l'hypermarché Carrefour à Amiens, qui nous livre son sentiment sur les revendications de la CFDT. « Comme vous le savez, ce débrayage intervient dans le cadre de revendications globales concernant toute la profession de la grande distribution. En ce qui concerne plus particulièrement Carrefour, l'enseigne offre les meilleures conditions salariales du secteur. Le salaire est calculé sur 13,5 mois et a été complété de l'intéressement et de la participation, ce qui le monte généralement à 15 mois. Prenons un exemple : une hôtesse de

caisse après 6 mois d'ancienneté aura une rémunération totale de 1617 euros en moyenne, soit 28 % de plus que le Smic. Pour information, Carrefour mène une politique d'intéressement depuis 1969.

Au niveau des contrats de travail, il y a seulement 7 % de CDD chez Carrefour, contre 9 % dans la branche. Il a été instauré un contrat à temps partiel de 30 heures par semaine, alors que la profession se situe à 26 heures par semaine. Enfin, l'enseigne propose les conditions salariales les plus intéressantes du secteur.

Quelques exemples : une prise en charge par Carrefour du paiement des jours d'absence maladie, Carrefour se substituant à la Sécurité Sociale afin d'éviter aux salariés d'avoir à gérer un décalage de trésorerie ; une mutuelle avec d'excellents taux de couverture ; une remise sur achat en magasin de 5 % ; des bons d'achat sur les temps forts de l'année, comme Noël ; 6 semaines de congés, dont 5 de congés payés et une semaine de repos supplémentaire ; une politique de formation et de promotion interne dynamique. »

Sud-Ouest (Anglet, Tarnos, St Jean de Luz)

Les salariés des supermarchés mobilisés à l'appel de la CFDT

La CFDT a mobilisé aujourd'hui les salariés de la grande distribution avec des actions de grèves, débrayages et distributions de tracts contre la dégradation du pouvoir d'achat.

La CFDT avait lancé un appel à la mobilisation des salariés de toutes les enseignes de supermarchés. Selon le syndicat, cette mobilisation « à laquelle la CGT et dans une moindre mesure FO » s'étaient jointes a permis aux salariés de la grande distribution « d'exprimer leur ras le bol sur la dégradation de leur pouvoir d'achat ».

Ainsi dans le nord, la plateforme logistique d'Auchan à Lesquin, près de Lille et qui dessert les régions au nord de Paris, a été bloquée de 9h30 à midi par une quarantaine de personnes.

Une quinzaine de syndicalistes de la CFDT et de la CGT ont aussi bloqué temporairement l'entrepôt de Champion à Aire-sur-la-Lys, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais) de 6h00 à midi.

Toujours selon l'organisation syndicale, des actions se sont également déroulées dans les villes d'Aix en Provence, Amiens, Angers, Annecy, Antibes, Lorient, Marseille, Nice, Nîmes, Orléans, Reims, Rennes et la région parisienne.

Article du 21/12/2007 - LSA



Remous social à l'hypermarché

Des employés ont manifesté contre les conditions de travail, hier à Carrefour, à l'appel des syndicats

→ CAHIER LOCAL PAGE 2-1

Mail d'un client

Hier, vendredi, j'ai participé, en tant que client solidaire, à la grève de vos affiliés à Carrefour, Anglet.

J'ai pris des photos, un de vos délégués là bas, s'est montré intéressé de les voir. J'ai essayé, trois fois, de lui faire un envoi. Mais, les courriels me reviennent. Alors, ne sachant que faire pour le contacter, je me permets de m'adresser à vous, .

Auriez-vous l'amabilité de me dire ce que je peux faire, ou comment le contacter. Parce que, ce serait gênant pour moi d'aller dans le magasin, le rechercher parmi presque 500 employés...

Question subsidiaire : j'écris un texte en rapport avec ce que nous avons vécu hier et les revendications qui s'y rattachent. Pensez-vous que cela puisse intéresser quelqu'un de votre centrale ? Il va sans dire, que je n'essaie que de me rendre utile.

Pays Basque

Hier matin sur le parvis de BAB2, des employés de Carrefour manifestent en plein déballage de Noël

Coup de semonce

GRANDE DISTRIBUTION. Hier à Anglet mais aussi à Tarnos et Saint-Jean-de-Luz, les salariés des hypermarchés ont défilé

Des employés de Carrefour qui défilent avec des drapeaux aux couleurs de la CFDT entre les rayons en pleine période de Noël. Hier à Anglet, la scène s'est produite à deux reprises devant des clients médusés aux quels on distribuait des tracts.

Si l'on en croit les témoignages des employés qui ont participé à ces défilés insolites, la tension sociale serait à son comble actuellement dans les grandes surfaces du Pays basque. « Le mouvement est national », déclare Viviane Dicharry, déléguée CFDT à Carrefour BAB2 et secrétaire du CE (comité d'entreprise) où son syndicat occupe quatre sièges sur cinq. « Le cinquième siège est occupé par le syndicat FO qui a refusé une fois de plus de se joindre au mouvement », ajoute Viviane Dicharry en soupirant : « Mais FO à Carrefour, c'est le syndicat maison ».

Les représentants de Force Ouvrière ne sont pas là pour se défendre. Et la direction du magasin déclare qu'elle ne fera « aucun commentaire ». Mais la situation est effectivement tendue dans la grande distribution locale. Il y a quelques jours, Géant Casino Anglet vivait des débrayages similaires et une manifestation. Il y a plusieurs semaines, c'était le tour de Metro d'être secoué par une grève. Hier, à Carrefour Tarnos, les salariés ont effectué deux heures de débrayage de 9 heures à 11 heures à l'appel de la CFDT et leurs collègues de Saint-Jean-de-Luz ont rédigé un communiqué de « mise en garde » à la direction, annonçant des actions de grève dès janvier, si leurs revendications ne sont prises en compte ».

Conditions de travail.

Le mouvement de grogne couvait mais il a été attisé cet automne par des décisions et annonces », note Viviane Dicharry. « Cela fait plusieurs années que nos conditions de travail se dégradent. Les salaires ici sont très bas, parfois en dessous du SMIC en raison du forfait pause. Il n'y a pas eu d'augmentation depuis trois ans. Le travail le dimanche va rendre nos vies encore plus impossibles, surtout celles des foyers monoparentaux. Les dimanches travaillés seront payés 200 % mais il y aura des jours de repos récupérés qui eux, ne seront pas payés. En plus chez nous, on se fait payer les RIT depuis 2004 car les salaires sont trop bas. Rien ne va changer. Et cette décision de travailler le dimanche va tuer dans le même temps 200 000 emplois dans les marchés traditionnels et le commerce de proximité ».

Une employée depuis 34 ans confirme. « Cela devient chaque année plus dur. On nous rogne les primes, l'intéressement. Les commerciaux ont perdu de 300 à 500 € par mois. Les nouveaux embauchés n'ont plus ces marges avantages qui permettaient de boucler les fins de mois ».

Un jeune récemment titularisé renchérit. « Je suis censé travailler 35 heures. J'en fais allègrement 40 sans contrepartie. Car il faut toujours donner plus. Pour supprimer les heures de nuit, on embauche plus à 4 heures mais à 6, mais il faut faire la même charge de boulot ».

Salariés et direction ont rendez-vous dès janvier puis en mars. La CHDT prévient que si rien ne bouge le « coup de semonce aura des suites ».

: Olivier Bonnefont

Sud (Marseille et Port de Bouc)



Le 9 octobre 2007

**FR3 Marseille diffuse
un reportage sur l'action
commune CFDT-
CGT à pour les
vendeurs produits et
services**

Grande distribution. La plupart des magasins Carrefour étaient en grève hier.

Les salaires au cœur de la mobilisation

■ Plus de 70% des caissières de la grande surface Carrefour du Merlan, dans les quartiers Nord de Marseille, étaient en grève hier. Un mouvement également observé majoritairement par les autres catégories de personnel.

Forte mobilisation aussi, avec de puissants arrêts de travail au magasin Grand Littoral de la même enseigne. Ainsi qu'à Aix-en-Provence. A Port-de-Bouc, c'est aujourd'hui que ça se passe. En fait, explique Laurence Montoya, salariée de cette structure et responsable de la CGT au niveau de l'ensemble du groupe, explique que « le principe d'une action sur les salaires dans la grande distribution pour la fin du mois de décembre avait été adopté depuis plusieurs semaines au plan national par plusieurs fédérations syndicales du Commerce ». La raison essentielle de cet appel à la riposte réside dans la dégradation du pouvoir d'achat.

Dans ce cadre, les grèves observées hier et/ou aujourd'hui



Une grève largement majoritaire hier dans le département.

sur l'ensemble du territoire national chez Carrefour sont conduites dans un cadre unitaire CGT et CFDT, avec dans plusieurs cas, la participation de FO. Chez nous, explique Laurence Montoya, « dans son immense majorité, le personnel ne franchit pas le cap des 1 000 euros nets mensuels, et trois niveaux de sa-

laire sont en dessous du SMIC ». Elle indique que l'action devrait aller en s'amplifiant, et qu'« un mouvement d'ampleur », à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, devrait intervenir en janvier sur l'ensemble de la grande distribution.

CHRISTIAN CARRÈRE



Port de Bouc CGT 22 décembre 2007

Rhône-Alpes



**Annecy
Carrefour et Géant
Casino
Action CGT et FO**

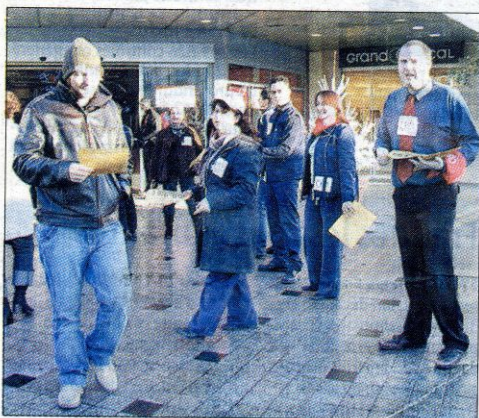
Centre (Orléans, Chartres, Tours) et Bourgogne

Mâcon Aucun débrayage malgré l'appel de la CFDT

La CFDT des services appelait les salariés de toutes les enseignes de la grande distribution à se mobiliser le 21 décembre. L'objectif était d'exprimer leur mécontentement après l'échec des négociations salariales et devant les menaces d'ouverture le dimanche. Ce mouvement n'a pas été suivi en Saône-et-Loire. Seuls des tracts ont été posés sur les pare-brises au Géant de Montceau. Sinon à Mâcon, Louhans, Chalon, Autun et Paray, aucune des principales grandes enseignes n'a enregistré de perturbations d'activité. « On n'adhère pas à ce mouvement, expliquait une représentante de FO au sein du Carrefour de Crêches-sur-Saône, près de Mâcon. Nous estimons que ce n'est pas la meilleure période pour ce genre d'actions et qu'elle n'est pas préparée. Il y aura des choses plus sérieuses en 2008. »

22 décembre 2007 - Le journal de Saône et Loire

Une trentaine de salariés de Carrefour Orléans en grève



VENDREDI MATIN DEVANT PLACE D'ARC. Les employés de Carrefour en grève distribuent des tracts.

Une trentaine de salariés, parmi les 240 qu'emploie le magasin Carrefour de Place d'Arc, ont observé un débrayage, vendredi, entre dix heures et midi, et distribué des tracts devant la grande surface du centre ville d'Orléans. Répondant à un appel de la CFDT qui avait invité à cesser le travail dans la grande distribution, le personnel du magasin Carrefour entendait notamment protester contre les mauvaises conditions de travail et des salaires jugés indécents. « J'ai vingt ans d'ancienneté. Cela veut dire que j'étais là à la création du magasin Carrefour et je gagne 1.000 € par mois ! », témoignait Sylvie, une hôtesse de caisse de 49 ans.

« Notre mouvement est peu suivi, parce qu'il y a eu des pressions sur le personnel de la part de la direction », expliquait également une syndicaliste. Autant d'accusations balayées par le directeur du magasin, Jean-Pierre Hurbe, qui parlait d'« intox » et estimait le moment des fêtes mal choisi pour organiser un tel mouvement. Si aucune autre grande surface du Loiret ne semble avoir été touchée par un quelconque arrêt de travail, le parti communiste d'Orléans a organisé à 11 h 30, un rassemblement devant la mairie de quartier, place Mozart, pour protester contre la baisse du pouvoir d'achat.

SOCIAL

Vent de grève pour Noël à Carrefour et à la Fnac

Une ombre plane sur le réveillon au Carrefour de Saint-Pierre-des-Corps et à la Fnac de Tours. Dans la grande surface des Atlantides, la veille du réveillon pourrait être marquée par une journée de grève. Les syndicats CGT et Confédération autonome du travail (CAT) ont, d'ores et déjà, annoncé qu'ils arrêteraient le travail, lundi 24 décembre. « Un symbole fort », selon Yasmina Martins, trésorière CGT du magasin.

Ce mouvement national devrait concerner les 50 syndiqués CGT du Carrefour Les Atlantides. Les salariés souhaitent ainsi afficher leur mécontentement face à une direction qualifiée d'« anti-sociale » : « La rémunération du temps de pause doit passer de 5 % à 2 %. On modifie nos horaires pour éviter le travail de nuit, ce qui constitue un manque à gagner de 150 € par mois. Et nos augmentations de salaires sont trop basses », affirme Sophie Linnebank, déléguée syndicale de la

CGT. Force ouvrière devrait se prononcer vendredi sur sa participation ou non au mouvement. La direction du magasin ne souhaite pas commenter cette information.

A la Fnac, Force ouvrière agite la menace d'une grève. Celle-ci devrait intervenir samedi 22 décembre, jour au plus gros chiffre d'affaires de l'année. Baisse du pouvoir d'achat, amputation de 50 % de la rémunération d'intéressement, travail en sous-effectif...

Pour le deuxième syndicat de la Fnac, les raisons de se mobiliser ne manquent pas. « Le 22 est la date qui circule dans toutes les Fnac. Le nerf de la guerre est de couper les caisses. Alors, on maintiendra la grève en fonction des effectifs », déclare Thierry Lizé, délégué syndical de FO. A la même période en 2006, les salariés avaient fait grève. Sans obtenir satisfaction.

Ca.Ch.

Appel à la grève au Carrefour de Chartres le 24 décembre

La CFDT a appelé les salariés de l'hypermarché Carrefour de Chartres (Eure-et-Loir) à une grève le 24 décembre, a-t-on appris mardi de sources syndicales.

"Nous appelons tous les salariés à un débrayage, au moins durant la matinée du 24 décembre, afin de protester contre la dégradation de notre pouvoir d'achat" a indiqué à l'AFP Sylvain Macé, délégué syndical central CFDT.

"Depuis 2007, la direction générale a refusé de réviser l'accord d'intéressement. Elle a au contraire fixé des objectifs inaccessibles, ce qui a eu pour résultat de diviser par deux la prime des salariés de Chartres", dénonce le syndicat, qui par ailleurs affirme que "dans un même temps, les résultats du magasin sont au beau fixe".

La direction de Carrefour Chartres n'était pas joignable mardi soir.

AFP le 18/12/2007 à 19:50

Leclerc et Carrefour font la Une

POUVOIR D'ACHAT : FORTUNES DIVERSES DANS LES HYPERS

Près d'une centaine de salariés à Carrefour, à peine une dizaine au Leclerc Kergaradec (lire ci-dessous) : l'appel national à la grève dans les hypermarchés pour réclamer davantage de pouvoir d'achat a connu des fortunes diverses, hier matin à Brest.

S'il est un endroit qui symbolise le pouvoir d'achat, qu'on le juge pertinent ou non, c'est bien le supermarché. L'œil rivé au quotidien sur un défilé de chariots de plus en plus vides, les hôtes de caisse en connaissent un rayon sur les difficultés économiques actuelles de la grande majorité de leurs concitoyens. D'autant mieux qu'elles-mêmes ne sont pas épargnées, pas plus que les manutentionnaires et autres employés des grandes surfaces.

30 heures : 900 C nets

Du moins ce malaise paraît-il ressenti à l'hypermarché Carrefour puisque près d'une centaine de salariés (sur un effectif de 380 personnes) ont débrayé, hier matin, de 8 h à 11 h, à l'appel de la CFDT, pour presser leurs dirigeants de revoir à la hausse leurs grilles de salaire. Mais aussi pour dire non aux ouvertures le dimanche ou à la monétarisation des RTT. « Moi, je gagne un peu moins de 900 € nets par mois pour 30 heures de travail hebdomadaire », témoigne une caissière. Dans ces conditions, Thierry Celton, délégué CFDT, juge insuffisant la proposition patronale « qui remonte, certes, au niveau du Smic les plus bas salariés mais qui, en contrepartie, revoit à la baisse nos forfaits postes. Au bout du compte, certains risquent de perdre du salaire », s'indigne-t-il.

« Ne pas s'arrêter au salaire »

À la fois attentif aux mouvements de ses personnels et aux témoignages d'inquiétudes des clients (moins de solidarité), Ronan Le Louedec, directeur de Carrefour-Iroise depuis deux mois, propose un autre calcul : « Il ne faut pas s'arrêter aux seuls salaires mais tenir également compte de l'intéressement, de la participation, du mois et demi de paie en plus. Au final, un salarié travaillant 35 heures par semaine déclarera plus de 17.000 € net imposables ». Ce qui reviendrait à 1.400 € par mois. 500 € de mieux que la caissière à 30 heures ! Si ce cas existe, il convient toutefois de ne pas le confondre avec la généralité, la grande majorité des salariés de Carrefour étant - le directeur le confirme -, au temps partiel. « Du choix », précise Ronan Le Louedec. « Pas tant que ça », rétorquent les grévistes.



Au Carrefour, à l'appel de la CFDT, près d'une centaine de salariés, ce matin, ont débrayé, période de Noël.

Actualité Brest

samedi 22 décembre 2007

Trois heures de grève à l'hypermarché Carrefour

Hier, pendant que les clients poussaient leur chariot, des salariés de Carrefour ont cessé le travail. Leur colère porte sur les salaires et le pouvoir d'achat.

Dans la galerie marchande, juste devant les caisses, dont quelques-unes sont exceptionnellement tenues par les cadres de l'hypermarché, une bonne centaine de salariés manifeste. À quelques mètres de là, le directeur du magasin veille d'un oeil sensiblement agacé. « Ça n'est vraiment pas la période idéale pour faire un mouvement. D'autant que nous ne sommes même pas en période de négociation. Pour moi ce débrayage ne sert à rien, à part perdre trois heures de salaires. » Ronan Louedec, directeur, ne cache pas son mécontentement.



Hier, entre 8 h et 11 h, une centaine d'employés de Carrefour, sur les 380 que compte l'hypermarché à Brest, ont manifesté dans la galerie marchande.

Ce moment, mal choisi pour les uns, est au contraire idéal pour les autres. Les salariés veulent se faire entendre. Ce vendredi matin, trois jours avant le réveillon, n'est donc pas choisi par hasard. « Nous répondons à un appel national. Nous ne pouvons plus accepter les salaires trop bas dans la grande distribution. Les récentes négociations avec la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution ne sont pas acceptables. Ils veulent faire baisser le forfait pause de 5 % à 2 % », explique Thierry Celton, délégué syndical CFDT.

« Noël c'est pour les actionnaires »

Par ailleurs, les salariés s'indignent de constater que « pendant qu'on se bat avec des salaires trop faibles, Carrefour rachète ses propres actions et les détruit, pour faire monter le cours du marché. Quand les petits trinquent, ce sont les actionnaires qui touchent ».

Pourtant, le directeur du magasin ne manque pas de rappeler que Carrefour « est l'enseigne de grande distribution qui rémunère le mieux ses employés ». Fiche récapitulative des avantages sociaux à la main, il énumère les primes de fin d'année, de vacances, les chèques déjeuner, l'épargne salariale et un salaire brut annuel, pour un employé de 1^{er} niveau de 15 714, 42 €, soit 353,25 € de plus que le SMIC.

Rond-point filtré à Leclerc

Juste à côté, les salariés, eux, continuent de montrer du doigt un système qui les révolte. « Cela fait huit ans que je travaille ici. Je suis technicien de fabrication. Je devrais me réjouir de faire partie de ceux qui ont les meilleurs salaires, mais je gagne tout juste 1 000 €, pour 35 heures par semaine, et des journées qui commencent à trois heures du matin pour fabriquer les croissants et le pain », confie Stéphane Caurant, délégué du personnel. L'une de ses collègues, hôtesse de caisse, confirme. « J'ai été embauchée il y a deux ans pour 30 heures. Je gagne 900 € par mois. »

À l'opposé du centre commercial de Brest Iroise, une poignée de salariés de l'hypermarché Leclerc de Kergaradec partage cette colère sur les trop bas salaires, sur le pouvoir d'achat qui fait grise mine et sur les mesures gouvernementales qui veulent favoriser l'ouverture du dimanche. Certes, ils sont bien moins nombreux que leurs collègues de Carrefour, mais eux aussi veulent faire connaître leur mécontentement.

« La grille de nos salaires n'a pas été revue depuis trois ans. Cela fait 15 ans que je suis hôtesse de caisse et je gagne 800 € », raconte Brigitte Scao, déléguée syndicale. Sur le rond-point qui mène au magasin, durant une heure, ils sont une dizaine à arrêter les automobilistes, à expliquer que chez eux, « le Père Noël n'est pas très généreux ».

Christel MARTEEL.

Ouest-France

Trois heures de grève à l'hypermarché Carrefour

Hier, pendant que les clients poussaient leur chariot, des salariés de Carrefour ont cessé le travail. Leur colère porte sur les salaires et le pouvoir d'achat.



Hier, entre 8 h et 11 h, une centaine d'employés de Carrefour, sur les 380 que compte l'hypermarché à Brest, ont manifesté dans la galerie marchande.



Entre 11 h et midi, des salariés de l'hypermarché Leclerc à Kergaradec, ont fait entendre leur voix au rond-point qui mène au magasin.

Dans la galerie marchande, juste devant les caisses, dont quelques-unes sont exceptionnellement tenues par les cadres de l'hypermarché, une bonne centaine de salariés manifeste. À quelques mètres de là, le directeur du magasin veille d'un oeil sensiblement agacé. « Ça n'est vraiment pas la période idéale pour faire un mouvement. D'autant que nous ne sommes même pas en période de négociation. Pour moi ce débrayage ne sert à rien, à part perdre trois heures de salaires. » Ronan Louedec, directeur, ne cache pas son mécontentement.

Ce moment, mal choisi pour les uns, est au contraire idéal pour les autres. Les salariés veulent se faire entendre. Ce vendredi matin, trois jours avant le réveillon, n'est donc pas choisi par hasard. « Nous répondons à un appel national. Nous ne pouvons plus accepter les salaires trop bas dans la grande distribution. Les récentes négociations avec la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution ne sont pas acceptables. Ils veulent faire baisser le forfait pause de 5 % à 2 % », explique Thierry Celton, délégué syndical CFDT.

« Noël c'est pour les actionnaires »

Par ailleurs, les salariés s'indignent de constater que « pendant qu'on se bat avec des salaires trop faibles, Carrefour rachète ses propres actions et les détruit, pour faire monter le cours du marché. Quand les petits trinquent, ce sont les actionnaires qui touchent ».

Rond-point filtré à Leclerc

Juste à côté, les salariés, eux, continuent de montrer du doigt un système qui les révolte. « Cela fait huit ans que je travaille ici. Je suis technicien de fabrication. Je devrais me réjouir de faire partie de ceux qui ont les meilleurs salaires, mais je gagne tout juste 1 000 €, pour 35 heures par semaine, et des journées qui commencent à trois heures du matin pour fabriquer les croissants et le pain », confie Stéphane Caurant, délégué du personnel. L'une de ses collègues, hôtesse de caisse, confirme. « J'ai été embauchée il y a deux ans pour 30 heures. Je gagne 900 € par mois. »

Christel MARTEEL.

LORIENT

Carrefour : un débrayage pour un meilleur salaire

Hier matin, grand moment de consommation s'il en est, environ 70 salariés du magasin Carrefour ont débrayé trois heures durant. Ils répondaient ainsi à un appel de la CFTD.

À l'origine du conflit: un changement dans le mode de paiement des-foirats pause de salariés.

« La CFTD refuse toute remise en cause du paiement forfait pause à 5 %. Les salariés, majoritairement à temps partiel et en précarité, entament déjà leur troisième année sans augmentation et avec une grille de salaire en dessous du Smic. Avec le système que l'on veut nous imposer, les salaires ne vont toujours pas augmenter », indique Gérard Guillou, délégué du personnel.

« Je fais 29 heures par semaine et je ne gagne pas plus de 930 € par mois. Et avec ça, je dois élever trois gosses », précise une salariée criviste.



● Environ 70 salariés sur les 230 que compte le magasin ont débrayé, hier matin.

La direction
n'est pas d'accord

Jean-Charles Houeix, directeur du magasin, s'inscrit en faux face à ces déclarations. « S'il était vrai que nous payions nos salariés en

dessous du Smic, ce serait la grève générale à Carrefour. Or, ce n'est pas le cas. Nous sommes le groupe dans la grande distribution qui rémunère le mieux nos salariés. Le niveau 1 des salaires qui est le

plus bas chez nous est 12 % au-dessus du Smic », affirme le directeur, qui intègre dans son calcul le paiement des heures majorées, les primes d'ancienneté, les primes d'intéressement.

Lorient

Duis-Franc
22-23 décembre 2007

Un débrayage pour gagner du pouvoir d'achat

70 salariés de l'hypermarché Carrefour de Keryado ont débarré hier matin. Ils revendiquent une hausse des salaires, qui n'ont pas été renégociés depuis deux ans.



Devant le Carrefour de Kangas, 70 agents muni-cipaux de l'Équipe de la sécurité de la ville de Québec ont été mobilisés.

Gérard Le Guillou, délégué CFE-CLC à Kerivec-Quillennec, délégué d'entreprise, élu au comité d'entreprise, explique la position des salariés qui ont arrêté le travail mardi matin de 9 h à 11 h.

« Nous débattions pour marquer le coup après l'échec des négociations de branche pour la réduction des salaires au minimum du niveau du Smic. Nos salaires n'ont pas baissé. Les négociations ont été interrompues depuis deux ans. Cela n'a pas joué que la direction est arrivée de notre mouvement, mais elle n'a pas travaillé. Nous voulons aller à l'école de l'Europe. On n'est pas sûr d'y parvenir ».

• Prenez l'exemple de cette collègue qui après 15 ans d'ancienneté, travaille 28 heures par semaine et qui touche un salaire mensuel net de 900 €. Avec cela, en sus, une indemnité compensatoire de

une infime partie du consensus de 120 E qui ne touchent pas les salariés qui sont arrivés après l'accord des 35 heures. Un cas exemple : une personne embauchée après l'accord des 35 heures gagne 618 E pour 30 heures de travail.

Amorçer les temps partiels imposés. « Plus que de nous parler d'élèves supérieurs, nous pensons qu'il faut arrêter les salariés qui travaillent à temps partiel involontairement », dit-il.

Les heures supplémentaires sont payées à un taux de 150 % du salaire de base. Les heures de repos sont payées à un taux de 200 % du salaire de base. Les heures de repos sont payées à un taux de 200 % du salaire de base.

... à la baisse. Quand il y a une baisse pour les hausses supérieures à 10 % de plus, il y a une baisse de 20 %. Si elles sont annulées, il y a une baisse de plus de 44 % à moins d'une semaine. Elles ne sont pas comptées comme heures supplémentaires. Si elles ne sont pas imputées, elles peuvent faire partie des heures de travail ou être payées à l'heure ou au jour.

la pression sur les salaires dans la grande distribution. Tout le monde vient là pour remplir son panier, mais pas les salaires de chef Carrefour qui vont dans les magasins d'après.

Recueil par
Christian GOUEROU.

Le gérant de Carrefour Keryado : « Le salaire est supérieur au Smic »

Trois questions à Jean-Charles Houex, gérant de Carrefour Kervado.

Des salaires en dessous du Smic à Carrefour ?

Ce n'est pas vrai ! D'ailleurs si cela était vrai il y aurait plus de monde que cela à faire grève. Carrefour est reconnu dans la grande distribution pour payer ses salariés. Nous sommes entre 12 à 17 % au-dessus du Smic. De plus, c'est un salaire amélioré avec 13,5 mois dans

l'année répartis entre le mois de juin et la fin de l'année. La revendication des salariés n'est pas fondée. Les syndicats mobilisent sur le pouvoir d'achat. Mais nous avons augmenté de 1,5 % à 2 % par an les salaires depuis quatre ans.

Les temps partiels posent question ?

Nous sommes l'entreprise de la grande distribution qui fait le plus grand nombre d'heures dans une fourchette moyenne de 30 heures

par semaine. Et nous n'avons pas volonté de faire du temps partiel une politique. Si demain, une personne vient me voir en me demandant de passer à 35 heures, je suis à l'écoute dans la mesure où cela est possible. Je n'ai pas recruté une personne à temps partiel depuis six mois.

Quel est le climat dans l'entreprise ?

Très peu de magasins Carrefour ont mobilisé sur cet appel à débrayer. Il

n'y a pas de ras-le-bol dans le magasin. Ce matin, les salariés étaient là à 5 h pour remplir les rayons. Ils sont revenus après le débrayage à 11 h. Le relationnel entre les cadres et les employés est très bon. Je veux bien qu'on fasse un audit social sur notre magasin. Ici, je prône le respect de chacun. Nous voyons bien que socialement en France, il y a une attente du pouvoir d'achat qui ne vient pas. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut montrer du doigt Carrefour.

Le Télégramme.com

Article publié le 22/12/2007

CARREFOUR : UN DÉBRAYAGE POUR UN MEILLEUR SALAIRE

Hier matin, grand moment de consommation s'il en est, environ 70 salariés du magasin Carrefour ont débrayé trois heures durant. Ils répondaient ainsi à un appel de la CFDT.

À l'origine du conflit, un changement dans le mode de paiement des forfaits pause des salariés. « La CFDT refuse toute remise en cause du paiement forfaitaire passé à 5 %. Les salariés, majoritairement à temps partiel et en précarité, entament déjà leur troisième année sans augmentation et avec une grille de salaire en dessous du Smic. Avec le système que l'on veut nous imposer, les salaires ne vont tout simplement pas augmenter », indique Gérard Guillemin, secrétaire général de la CFDT. « Ça fait 109 semaines et je ne gagne pas plus de 930 € par mois. Et avec ça, je dois élever trois gosses », précise une salariée gréviste.

La direction n'est pas d'accord

La direction n'est pas d'accord

Jean-Charles Houeix, directeur du magasin, s'inscrit en faux face à ces déclarations. « Ce n'était vrai que nous payions nos salariés en dessous du Smic », dit-il, « mais la grande majorité ne l'était pas. Or, ce n'est pas le cas. Nous sommes le groupe dans la grande distribution qui rémunère le mieux nos salariés. Le niveau 1 des salaires qui est le plus bas chez nous est 12 % au-dessus du Smic », affirme le directeur, qui intègre dans son calcul le paiement des heures majorées, les primes d'ancienneté, les primes d'intéressement... »



Environ 70 salariés sur les 230 que compte le magasin ont débrayé, hier matin.

Maine et Loire (Angers et Cholet)

Actualité Angers

samedi 22 décembre 2007

Grande distribution : les salaires de misère dénoncés

Contraste saisissant entre les clients, qui ne pensaient qu'à leurs achats de Noël, et les salariés qui manifestaient, hier matin, en défilant entre les rayons. Ils étaient plus de 100 à Carrefour Saint-Serge et presque autant à Carrefour Grand-Maine. L'appel national de la CGT et de la CFDT a été entendu. Et suivi.

Les salariés réclament de meilleurs salaires et protestent contre le travail le dimanche. Avec raison. « Nous avons des temps complets à moins de 1 000 €. Alors que dire des temps partiels... » Serge Marais, de la CGT, estime que le décrochage date des années 1980 : « A l'époque, le salaire moyen était de 16 % supérieur au Smic. Aujourd'hui, quatre catégories se trouvent en dessous. » Annie Duchesne, de la CFDT, dénonce les temps partiels : « Comment voulez-vous vivre avec moins de 900 €. Ça tire dur ! »

Les salariés du Service après-vente (SAV) régional de Carrefour ont rejoint les manifestants. Seize postes de techniciens et d'administratifs vont disparaître en 2008. La fin du SAV angevin. « Les clients ne comprennent pas. Pour eux, c'est un plus au niveau du service. »

Les salariés ont réussi leur mobilisation.

Des centrales d'approvisionnement ont été bloquées. Ils vont remettre ça dès lundi, au Carrefour Saint-Serge : « Les gens nous comprennent et nous applaudissent. Ça fait chaud au cœur, un peu de solidarité en cette période de fêtes. »

Ouest-France



« Comment voulez-vous vivre avec moins de 900 € par mois ? » Hier matin, des salariés ont débrayé pour défilé dans les rayons, distribuer des tracts aux consommateurs, comme ici, à Carrefour Saint-Serge.

ouest
france

Actualité Cholet

samedi 22 décembre 2007

« On fait toute notre carrière au Smic »

Des salaires qui plafonnent, l'ouverture du dimanche qui menace. Hier, les salariés de Carrefour et Géant ont cessé le travail. « Ras le bol », disent-ils.

« C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. » Les caissières ne veulent plus encaisser. Des missions qui augmentent, une pression qui grandit et des salaires qui n'avancent pas. Et voilà que l'ouverture des magasins le dimanche se profile. Douze jours par an, c'est le projet du gouvernement.

A Géant comme chez Carrefour, on ne veut pas en entendre parler. « C'est le seul jour qui nous reste pour une vie sociale et familiale », résume Corinne Caffart, de la CFDT. Hier, dans les deux magasins, les salariés ont cessé le travail pendant une heure. Un mouvement national très suivi localement où, selon les syndicats, « 80 % à 90 % » des personnels présents ont répondu à l'appel.

Révéléateur. « En 35 ans de vie du magasin, c'est seulement le deuxième mouvement », souligne Corinne. Travailler le dimanche, les salariés n'en veulent pas. Par principe, d'abord. Et par expérience, ensuite. « Pour les fériés, ça devait être aussi exceptionnel. Et ça a dérapé », avance Jacques Guitton, délégué du personnel chez Géant.

David Crespel, de chez Carrefour, renchérit : « Aujourd'hui, c'est devenu un jour travaillé comme un autre. » Même le bulletin de paie ne fait plus la différence.

« Dérisoire »

Et c'est bien ce que craignent les personnels : « Que ce jour-là entre dans les habitudes. » Au-delà des 12 jours souhaités par les organisations patronales. Et sans réelle compensation. « De toute façon, les volontaires sont de plus en plus difficiles à trouver, affirme Corinne. On le fait par obligation financière ou sous la pression. C'est jamais un vrai choix. »

Si les salariés défendent avec autant de volonté le dimanche, c'est aussi parce qu'il s'agit d'un de leurs « derniers acquis ». La réaction serait sans doute moins vive si les salaires suivaient. « Aujourd'hui, on fait toute une carrière au Smic », révèle Corinne. Chez Carrefour, qui a longtemps été à la pointe, on a sorti les bulletins de paie aux clients. L'intéressement a fondu, les dernières augmentations peinent à suivre l'inflation.

« C'est dérisoire, affirme David Crespel. On a même le sentiment de régresser. De devoir travailler plus pour garder le même niveau de rémunération. » Derrière la question dominicale, c'est « un malaise » qui s'exprime. « Les gens font des efforts, qui ne sont pas reconnus, confie Corinne. Et ça, ils en souffrent. » Chez Carrefour, on n'a toujours pas digéré le parachute doré offert à l'ancien dirigeant du groupe. « Il est parti avec 6 200 années de salaires d'un smicard, tonne Alain. On continue de le payer. Y a un moment, faut arrêter les conneries. »

Jean-Marcel BOUDARD.

Ouest-France



Les salariés de Carrefour et de Géant ont manifesté, hier, contre le projet d'ouverture dominicale des magasins.

ouest
france



Guy Laplatine Délégué syndical central CFDT d'Auchan et membre du bureau fédéral de la fédération CFDT des services est intervenu sur France 2 pour expliquer les salaires en dessous du smic des salariés de la distribution

Mouvement unitaire !

Commerce Front syndical face aux ouvertures dominicales

Les grandes surfaces seront-elles touchées par un mouvement social, dimanche 23 décembre ? Plusieurs responsables en ont évoqué l'hypothèse, hier, lors d'un rassemblement organisé devant le siège du Medef, à Tournezy. L'idée d'une grève lancée à la veille de Noël n'aurait cependant pas convaincu tous les militants et reste donc en suspens.

Hier, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de FO, ils étaient malgré tout environ 70 délégués et élus du personnel de l'ensemble des grandes enseignes présentes à Montpellier pour rappeler leur opposition à l'ouverture dominicale, hors d'un cadre exceptionnel. Ils ont également demandé le lancement de négociations salariales avec la branche commerce et grande distribution du Medef. Une question du pouvoir d'achat directement liée à celle du travail le diman-

che : « Les gens qui ne travaillent qu'à temps partiel, qui gagnent 600 € par mois, sont contents de se faire un bonus », estime Bruno Gagne (CGT). « Sous couvert du "gagner plus" et de la liberté de choix, on régresse socialement. J'ai l'impression de revivre les conditions de travail de ma grand-mère », témoigne un délégué syndical de Casino.

A l'échelle départementale, les organisations reprochent au syndicat patronal d'avoir refusé, via le Medef de Béziers, un large accord sur le travail dominical qui prévoyait l'ouverture de quatre à cinq dimanches par an. « Ensuite, on s'est retrouvé dans le flou juridique. » Et la récente décision d'autoriser les magasins d'ameublement à ouvrir le même septième jour est accueillie avec un certain désarroi. « Auparavant, les magasins le faisaient mais



Les délégués du personnel assurent que la grogne monte. J.-M. MART

c'était illégal et ils payaient des amendes. C'était la même chose que pour les jardinerie aujourd'hui », maintient un syndicaliste qui prévoit une montée de la fronde sur ces questions. Il est rejoint par Bernard Boudouric, négociateur pour FO. « Ça com-

mence à prendre de l'ampleur. A l'heure actuelle, ce sont les représentants du personnel mais, demain, ce sera les salariés. » Après quelques discussions, une délégation des manifestants a été reçue par le Medef. ●

G. T.

Saint Jean de Védas.

17 décembre 2007
Monpellier
(Carrefour St Jean de Vedas)
manifestation
commune
CFDT-CGT-
FO face au siège du Medef.



Les Salariés de
La grande distribution
EN MOUVEMENT !

20 décembre 2007

Aujourd'hui, comme dans toutes les professions, les salaires sont BLOQUES !
Aujourd'hui, les salaires ne peuvent évoluer dans les entreprises que si il y a accord au niveau des « Branches » !

Aujourd'hui **FORCE OUVRIERE** invite
tous les syndicats de la Grande Distribution à s'unir !

Le 31 Janvier auront lieu les négociations portant sur les salaires de la Grande Distribution.

Nous devons nous préparer, logistiques et magasins, à se mettre en

MOUVEMENT UNITAIRE
EN CAS D'ECHEC DES NEGOCIATIONS !

Ensemble, avec tous les salariés,
nous avons un mois pour préparer

Un grand mouvement unitaire national !

Pour réussir ce mouvement, 3 points importants :

1/ que tous les syndicats répondent à notre appel pour assister à une réunion d'organisation du mouvement.

2/ qu'on ne lance pas les salariés dans de petits mouvements isolés, ne servant qu'à affaiblir les déterminations.

3/ avoir le soutien des salariés (ce dont nous sommes assurés).

Force Ouvrière, pour défendre mes droits !

Force Ouvrière attend le dégel !

Ou comment faire le grand écart

Ainsi donc pour FO la grande distribution n'est pas en mouvement. Le mouvement n'est pas unitaire.

Il faut prendre son temps pour préparer la logistique et les magasins. Bref attendre encore quelques semaines pour préparer un grand mouvement unitaire et national !

Pour réussir ce mouvement il faut 3 points importants selon FO

1) que tous les syndicats répondent à l'appel de FO (comprendre pas à celui de la CFDT ou de la CGT)

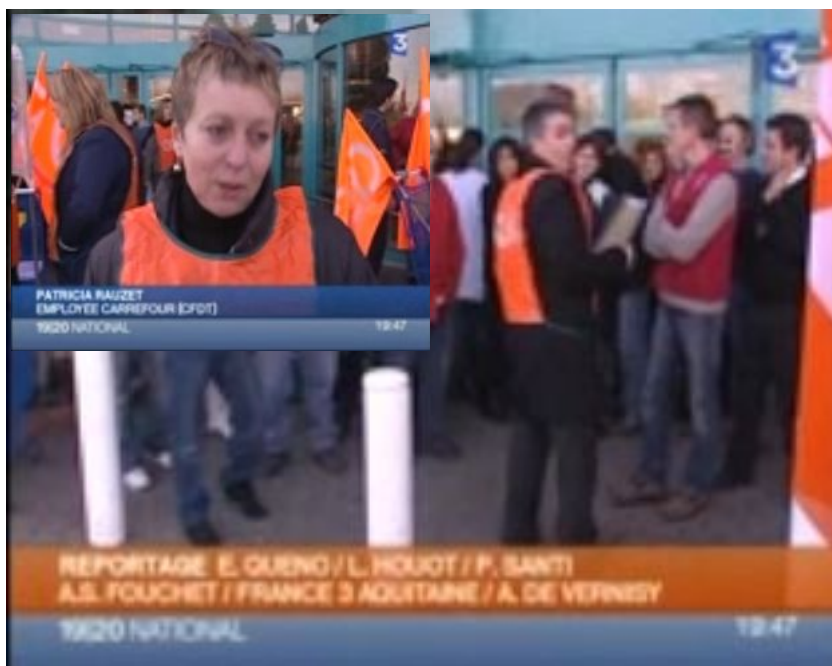
2) qu'on ne lance pas des petits mouvements isolés (comprendre l'appel national de la CFDT et de la CGT sont des mouvements isolés, syndicats qui à eux deux représentent plus de 50% des salariés)

3) avoir le soutien des salariés (ouf là ils sont assuré de l'obtenir)

La vérité ? FO ne souhaite pas de mouvement national unitaire et choisira la période la plus creuse de l'activité commerciale pour faire son petit mouvement à eux.

Heureusement que la CFDT et la CGT n'ont pas la même analyse. Heureusement que la CFDT a pris la peine de demander au ministre une négociation dans la branche. Heureusement que CFDT et CGT agissent dans la distribution. Heureusement que la CFDT négocie et agit !

Divers



Mérignac passe à la télé



Au même moment dans la presse

Noah, Chouchou des Français,

Yannick Noah est redevenu la personnalité préférée des Français, selon un classement de l'Ifop pour le Journal du Dimanche. Il reprend le titre que lui avait ravi Zinédine Zidane. Le footballeur passe à la seconde place, devant Mimi Mathy, qui est la personnalité préférée des femmes. Sœur Emmanuelle est quatrième. Le premier homme politique n'est autre que **Nicolas Sarkozy**, qui passe de la 25e à la 32e place.

Le chanteur, qui a retrouvé sa première place au classement des personnalités préférées des Français, se dit «choqué» par le chef de l'Etat

Yannick Noah se lâche. L'ancien tennisman devenu chanteur, qui a retrouvé sa première place au classement des personnalités préférées des Français que publie le Journal du Dimanche, critique violemment Nicolas Sarkozy dans un entretien à paraître demain dans le JDD.

«Tout me choque» dans l'action du chef de l'Etat, explique Yannick Noah : «L'attitude, le ton, l'arrogance me choquent. Le déballage de richesse, le cynisme me choquent. La désinformation me choque», détaille le chanteur, qui avait soutenu Ségolène Royal lors de la présidentielle.

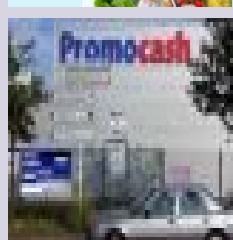
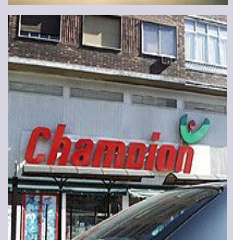
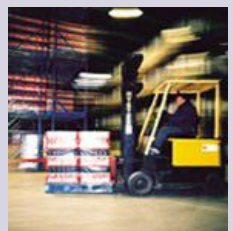
Et ce n'est que le début : «Je n'ai pas encore rencontré quelqu'un qui m'a dit ce qu'il avait vraiment fait», poursuit Yannick Noah. «Qu'est-ce qu'il y a eu à part un brouhaha et de la godille? Quels problèmes ont été réglés ?», s'interroge-t-il.

Et Yannick Noah de tacler également les rapports de Nicolas Sarkozy aux médias : «Je ne veux même pas parler du côté diversion avec la mise en scène de sa vie privée, et tous les médias qui suivent. C'est le roi avec sa cour, et les courtisans se mettent à genoux», raille le chanteur.

«Je ne suis pas un courtisan»

Avouant qu'il a reçu une proposition de l'Elysée pour jouer au concert organisé au Champ de Mars le 14 juillet dernier, Yannick Noah raconte : «J'ai dit OK mais pour quatre fois le prix proposé, en rigolant». Une somme qui n'a, selon lui, pas posé de problème. «J'étais au golf quand ils ont accepté ma fausse proposition, le lendemain», s'amuse le chanteur, qui assure avoir tout de même refusé : «Je ne suis pas un courtisan, même à ce prix-là»

Joyeux Noël avec la CFDT Carrefour



La gazette des délégués
CFDT Carrefour

L'Hyper !